



**ARRÊTÉ MUNICIPAL n°2024-01**  
**PERMISSION DE VOIRIE**

Envoyé en préfecture le 26/02/2024  
Reçu en préfecture le 26/02/2024  
Publié le 26/02/2024  
ID : 060-216000067-20240217-2024\_01\_VOIRIE-AR

S<sup>2</sup>LO

**Le Maire de la commune d'AIRION**

**Vu** la demande reçue de Monsieur Floryan ABRAMOWSKI, de la société ELA Rénovation en date du 15 février 2024 sollicitant l'autorisation d'installer un échafaudage sur le domaine public,

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales

**Vu** la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, la région et l'État,

**Vu** les dispositions du code générales des collectivités territoriales,

**Vu** les dispositions du code général des propriétés des personnes publiques,

**Vu** les dispositions du code de la voirie,

**Vu** les dispositions du code de la route,

**Vu** les dispositions du code de l'environnement,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>.** - Du lundi 19 février à 08h30 au lundi 04 mars 2024 à 19h00, il y aura de délivrer une permission ou une autorisation de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation d'entreprendre des travaux.

Ce chantier aura un empiètement sur la chaussée, les véhicules circulant à l'approche et sur la zone d'intervention seront soumis dans les deux sens aux restrictions suivantes :

- vitesse réduite à 30 km/h au droit du chantier,
- empiètement sur la chaussée
- circulation alternée manuellement,
- interdiction de stationner,
- interdiction de dépasser.

**Article 2 :**

Ces restrictions seront applicables au niveau de l'impasse de la résistance et la rue de l'église.

**Article 3 :**

La matérialisation des interventions sera gérée par Monsieur Floryan ABRAMOWSKI.

**Article 4.** - Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois dont l'amplification sera adressée à /

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Clermont,
- Monsieur le Chef de Corps du C.S.P de Clermont,
- ELA Rénovation, représenté par M. Floryan ABRAMOWSKI.

Fait à Airion le 17 février 2024

Le Maire,

Sandrine BOULAS-DRE